



**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE  
L'ASCENSION-DE-PATAPÉDIA**

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale, de la Municipalité de L'Ascension-de-Patapédia, que :

Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le 27 avril 2026, à 19 h 30.

Donnée à L'Ascension-de-Patapédia, ce 23<sup>e</sup> jour d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Tania Lebel,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Tania Lebel, directrice générale de la Municipalité de L'Ascension-de-Patapédia, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23<sup>e</sup> jour d'avril entre 11h00 et 11h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23<sup>e</sup> jour d'avril 2026.

Tania Lebel  
Directrice générale et greffière-trésorière